

**Cabinet du Maire**

Tél : 0169467223

Fax : 0169467239

Référence : 1240820

Votre contact :

Vincent Clédière

Directeur de Cabinet

Objet : situation de la ville  
de Fleury-Mérogis

**Monsieur DARMANIN Gérard**

Ministre de l'intérieur

Place Beauvau

75800 Paris Cedex 08

**Madame GOURAULT Jacqueline**

Ministre de la Cohésion des territoires  
et des relations avec les collectivités

12 rue de Varennes

75007 Paris

Le 17 août 2020

Monsieur le Ministre de l'intérieur,  
Madame la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les  
collectivités,

Je souhaite porter à votre connaissance des faits d'une rare violence qui se sont  
produits le 2 août 2020 à Fleury-Mérogis, provoquant un véritable émoi dans  
notre commune.

Un groupe d'individus est venu avec la ferme intention d'agresser un ou  
plusieurs habitants de la ville. Ce règlement de compte s'est rapidement  
transformé en une rixe impliquant plusieurs dizaines de personnes munies de  
barres de fer et de battes de baseball. Une vidéo a été largement diffusée sur les  
réseaux sociaux et fait état de la violence de cette confrontation.

Cet événement est le résultat d'une dégradation des conditions de sécurité sur le  
territoire depuis plusieurs années.

Depuis plus d'un an que nous sommes élus, nous avons pris très au sérieux la  
question de la tranquillité publique et la protection de nos concitoyens.  
Nous avons créé des postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP)  
et nous souhaitons installer des caméras de vidéosurveillance dès 2021 dans les  
endroits sensibles de la ville, pour sanctionner les actes d'incivilités et appuyer  
l'action de la gendarmerie.

Mais les efforts déployés par la municipalité resteront lettre morte sans le  
soutien de l'État, dont la sécurité est une compétence régaliennne. Il est urgent de  
renforcer les moyens humains et matériels des forces de l'ordre sur notre  
territoire.

Aujourd'hui, la majorité des effectifs de la brigade locale de la gendarmerie  
agissent pour maintenir l'ordre au sein de la Maison d'arrêt. Si ce travail est  
évidemment indispensable à la sécurité de tous, il ne doit pas venir priver la  
commune de ses services publics.

C'est pourquoi, je demande la création d'une compagnie autonome uniquement  
destinée à la Maison d'arrêt pour recentrer le travail de la brigade locale sur le  
territoire.

**Mairie de Fleury-Mérogis**  
BP 107

12, rue Roger-Clavier  
91706 Fleury-Mérogis

Cedex

Tél. : 01 69 46 72 00

Fax : 01 60 15 45 31

mairie@mairie-fleury-merogis.fr

www.mairie-fleury-merogis.fr

 Ville de Fleury-Mérogis

 @VMerogis

Fleury-Mérogis n'est pas une zone de non-droit mais il est temps d'agir avant que la situation ne se dégrade durablement.

Je suis convaincu que cet événement, ces violences, sont plus profondément révélateurs d'un recul général des services publics dans la commune.

En effet, la construction menée par la précédente municipalité d'un nouveau quartier a fait croître la population de près de 40% en l'espace de seulement cinq ans. Cette explosion démographique locale a eu lieu sans que les services présents sur le territoire ne s'adaptent : éducation, sécurité, santé, jeunesse, culture etc.

A cette évolution récente de la population, viennent s'ajouter les inégalités entre les territoires dont les Floriacumois.es pâtissent. 50 % de la population a moins de trente ans - elle est parmi les plus jeunes d'Île-de-France - mais trop peu de ces jeunes ont accès à la mobilité, aux études supérieures et à l'emploi.

Je vous propose d'agir pour faire vivre les principes de la République, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité. Ces principes ne sont pas seulement des mots, ils portent en eux des politiques concrètes.

Je vous propose de travailler en commun, avec les différentes institutions représentantes de l'État, chacune dans le cadre de sa compétence, les axes suivants :

#### **Education**

Construction d'un nouveau groupe scolaire

#### **Sécurité**

Recentrer le travail de la brigade locale de la gendarmerie sur la ville et renforcer ses effectifs en créant une compagnie autonome dédiée à la maison d'arrêt.

#### **Finances publiques**

Dans le cadre de la réforme des finances des collectivités locales, je vous demande de permettre à la ville de bénéficier de l'intégralité de la part départementale de la taxe foncière dès 2021.

#### **Politique de la ville**

Intégration des quartiers des Joncs-Marins et des Résidences dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

#### **Politique démographique et d'habitat**

Bilan de la politique d'attribution des logements, notamment des logements dits « bailleurs » et "préfecture". Lutte contre les marchands de sommeil et l'habitat indigne et insalubre.

#### **Transport**

Intégration de Fleury-Mérogis dans les prochains grands projets de transport en commun.

**Jeunesse**

Financement de deux postes au Point d'Information Jeunesse (PIJ).

**Emploi, formation**

Installation d'une antenne de pôle emploi.

Intégration de Fleury-Mérogis dans le dispositif "Territoires Zéro chômeur".

**Social**

Création d'un centre social.

**Santé**

Création d'un centre municipal de santé.

**Bureau de poste**

Installation d'un bureau de poste de plein exercice et d'une banque postale sur le territoire.

Madame et Monsieur les Ministres, je compte sur votre engagement pour accompagner la ville et ses habitants, pour garantir le niveau de sécurité auquel chacun aspire et développer les services publics que chaque citoyen est en droit d'attendre..

Je vous prie, de croire Madame et Monsieur les Ministres, à l'assurance de ma haute considération.



Olivier CORZANI

Maire de Fleury-Mérogis

Vice-Président de l'agglomération Cœur d'Essonne